Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 657

Artikel: Apprivoisons les chiffres!: que mangez-vous?

Autor: Gueybaud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265118

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vement Femin

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ· Emilie GOURD, 17, ru- Töpffer

ADMINISTRATION

Mⁿ Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses articles signés n'engagent que leurs auteur ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

, 6 mois , 3.50

ETRANGER , 8.—

Le numéro . . . 0.25

ANNONCES 11 cent, le mm Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Les hommes ont tendance à croire que toutes les corvées du ménage s'exécutent d'ellesmêmes, par un effet de la montée et de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. Ils donnent un petit coup de chapeau de temps en temps à "l'humble vie aux travaux ennuyeux et faciles" et ils n'y pensent plus.

Jules ROMAINS

AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonne-ments échus au 31 décembre dernier, et non encore payés, auront été mis et non encore payes, auront ete mis a la poste: et nous ne pouvons qu'insister auprès de tous nos amis pour qu'ils leur fassent bon accueil. Car ce moment-là du renouvellement de nos abonnements est toujours inquiétant pour notre journal, et si toutes celles qui, trop souvent, le laissent tomber froidement et apus un mont d'explication, résent et apus un mont d'explication, réserve ment et sans un mot d'explication, réa-lisaient combien nous est nécessaire l'aide pourtant minime (50 centimes par mois!) qu'elles nous apportent, nos soucis seraient certainement dimi-

nués de beaucoup. Certes, nous voyons chaque année, et de plus en plus, se dessiner un courant très encourageant qui nous amène de de plus en plus, se dessiner un courant très encourageant qui nous amène de nouveaux abonnés ; mais que les an-ciens se disent qu'eux aussi nous sont également indispensables et que c'est la continuité de leurs efforts qui per-met d'assurer l'existence de notre journal, Merci donc bien chalcureusejournal, Merci donc bien chalcureuse-ment à tous ceux qui auront à cœur d'éviter que nous revienne la carte de remboursement avec la désolante et sèche mention : REFUSÉ !! LE MOUVEMENT FÉMINISTE

A propos de travail à domicile

Notre journal à été heureux d'annoncer oir notre No du 4 décembre dernier) que (voir notre No du 4 décembre dernier) que le Conseil Fédéral venait de prendre un arrêté fixant enfin un salaire minimum dans l'industrie à domicile du tricotage à la main, le taux de ce salaire de 40 centimes l'heure ayant d'ailleurs soulevé de nombreux commentaires d'étonnement parmi celles de nos lec-

ayant d'ailleurs soulevé de nombreux commentaires d'étonnement parmi celles de nos lectrices peu au courant des prix de famine trop
souvent payés en ces domaines!

Mais, en même temps, nous avions indiqué
que des craintes s'étaient fait jour parmi certaines organisations féminines fournissant du
tricotage à domicile, et qui nous annonçaient
déjà tragiquement que le nouvel arrêté du
Conseil Fédéral allait tuer le tricotage à la
main au profit du tricotage à la machine, et
que cela serait les ouvrières âgées et incapables d'une autre besogne qui en pâtiraient...
Nous avons même eu le regret d'enregistren
les échos de ces plaintes de la part de certaines Associations féminines que nous aurions
cru capables d'une vue plus haute et d'une
meilleure compréhension des nécessités du
progrès social. Nombre d'entre elles auront
depuis lors été rassurées par l'application du
nouveau tarif aux commandes de chaussettes
militaires, dont, avec un pessimisme que rien
e justifiait, elles névoxaient déià la suppresnouveau tarri aux commannes de cuausseuces militaires, dont, avec un pessimisme que rien ne justifiait, elles prévoyaient déjà la suppression; mais sans doute des craintes subsistentelles encore puisque l'Union du Travail à doenes encore puisque l'Union du Travail à do-micile lance un appel au public féminin pour lui demander de ne pas renoncer à ses achats de tricotage à la main, malgré le prix main-tenant forcément plus élevé de ceux-ci, en songeant à la misère qu'imposait jusqu'en dé-cembre encore les conditions de ce travail pour tant d'ouvrières...

Anno de de la consideration de la consideratio leure préparation sociale et économique, de plus en plus indispensable de nos jours à tant de femmes. E. Gd.

La XVII^{me} Journée des Femmes vaudoises

Si les paysannes étaient un peu moins nombreuses que d'habitude le 17 février, à la Salle des XXII cantons, l'auditoire était cependant très fourni et a pris un plaisir évident aux divers exposés. Des Genevoises, du Centre de Liaison des Sociétés féminines, avaient bien voulu se joindre aux Vaudoises de tout le canton.

joindre aux Vaudoises de tout le canton.

Tout d'abord, M. A. Vodoz, président du gouvernement, a remercié les femmes pour leur tra-vail, leur savoir-faire ménager, lequel est un soutien de l'économie de guerre. Après la guerre, le rôle et l'influence de la femme iront en granà cette promotion correspond une meildissant: leure préparation des femmes aux tâches qui les attendent, une meilleure connaissance des problè-mes à étudier. Le but des autorités, en préparant des plans pour l'après-guerre, est d'arriver à la fin du conflit en ayant résolu les problèmes po-litiques et sociaux, alors que la solution du pro-bième économique dépendra de l'étranger: or pour réaliser ces plans, il faudra de la bonne volonté et une opinion bien préparée, et c'est là que l'élément féminin pourra soutenir les autorités. En effet, les femmes chez nous, qui sont encore sans parti-pris devant la chose publique, aborderont les problèmes avec une âme fraîche et sauront apporter à notre vie nationale toute la valeur de leurs qualités d'éducatrices.

Les problèmes de l'après-guerre.

M^{III} F. Fonjallaz, qui présidait la séance du matin, insistant sur l'importance de ces problèmes, montra que la collaboration des deux sexes ne sera pas de trop pour les résoudre. Puis, M^{III} le Dr. Girod (Genève), présidente *ad interim* du Conseil International des Femmes, après une rapide évocation de ce qu'est la Suisse dans la tempête actuelle, aborda avec franchise les devoirs que nous vaut notre situation privilégiée et dont nous ne sommes pas toujours dignes. Les neutres, après la guerre, auront aussi leurs problèmes propres, et la reconstruction ne sera pas seulement l'œuvre des gouvernements, mais celle de toutes les classes.

Les femmes suisses désirent un monde meilleur, pacifique, démocratique et chrétien. Naguère, on blâmait les femmes qui offraient leurs services blamait les remmes qui orraient leurs services à l'Etat, alors qu'aujourd'hui, c'est l'Etat qui fait appel aux femmes dans l'armée, dans les services de secours, dans l'assistance, dans l'agriculture. Après la bagarre, loin de se retirer et de laisser faire les autres, les femmes réclameront l'honneur d'œuvrer avec les hommes. Elles agiront, en détrouver avec les nommes. Elles agront, en de-fendant notre patrimoine spirituel par leur travail tant ménager que professionnel, par leur role d'é-ducatrices, par leur activité sociale, en luttant contre l'alcoolisme, la prostitution, l'immoralité, la désagrégation de la famille; elles appuieront dans la mesure de leurs moyens les réformes sociales, les allocations familiales, l'assurance-vieilciales, les allocations familiales, l'assurance-vieil-lesse, l'assurance-maternité, et se préparent avec conscience à toutes ces tâches en attendant que le droit de vote leur permette d'agir directement. Elles s'emploieront à apaiser les rancunes, pour reconstruire dans un esprit de collaboration une paix durable selon les principes chrétiens. Cet exposé, d'une grande élévation de pensées, fut suivi d'un appel de la sergente Dessemontet-Charbonnier (Vevey), conductrice de la Croix-Rouge, en faveur de

Rouge, en faveur de

La femme dans l'armée.

Rappelant la création du Service complémen-taire féminin en 1940, Mª Dessemontet évoqua les services rendus alors par ces volontaires, et montra comment, en 1944, la Suisse a besoin montra comment, en 1944, la suisse à besoin d'un nombre encore beaucoup plus grand de S. C. Un appel chaleureux est adressé aux Vaudoises, courageuses, dévouées, toujours prêtes à se rendre utiles, pour qu'elles s'enrôlent, Justement parce que petit, le pays doit pouvoir compter sur toutes ses forces.

L'apprentissage ménager rural.

L'après-midi, la séance fut présidée par Mme Barraud (Bussigny), présidente de l'Association du costume vaudois, qui donna la parole à Muer Troilliet-Villars (Daillens), présidente de l'As-sociation agricole des femmes vaudoises, pour introduire le sujet de l'apprentissage ménager, et l'plorant la désaffection manifestée par les jeunes filles de la campagne pour cette activité. Mile Perret, conseillère à l'Office d'orientation professionnelle de Lausanne, insista sur le fait que la travail de maison est plus intéressant que d'une employée quelconque, soi-disant inc dante. Pour retenir les jeunes filles à la campagne, on a prévu l'apprentissage ménager rural, mais que, dans le canton de Vaud, l'on ne saurait distinguer de l'apprentissage ménager tout court: en effet les campagnardes trouvent chez elles une excellente formation, et l'Ecole ménagère rurale de Marcelin leur fournit l'apprentissage idéal.

Aide à la campagne.

Mle Lise Freymond, secrétaire du bureau lau-sannois de l'aide à la campagne, a évoqué le travail fourni par des jeunes filles pendant l'été 1943, sous les auspices de l'Entr'aide patriotique féminine. Les demandes de concours ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être toutes satisfaites, et qu'il a fallu instituer le travail obligatoire des jeunes de 16 à 20 ans, ce qui n'a pas été tout seul. M¹⁰ Freymond a cité des expé-riences faites, loué l'esprit de compréhension dont ont fait preuve les paysannes; les échecs sont provenus plutôt du côté des jeunes filles, ou de celui de leurs patrons mécontents d'être privés de leur personnel. Le bureau de l'aide féminine à la campagne a fait 897 placements, dont 754 obligatoires et 143 volontaires, au total 21.325 journées.

A ces renseignements, Mile Jeanneret en a ajouté sur les camps de travail qu'elle a or-ganisés en Suisse romande, après avoir dirigé à Marcelin un cours pour chefs de camps. L'ex-périence a été concluante et un nouveau cours du même type s'ouvrira le 13 mars prochain à Vennes.

Une agréable partie familière suivit, au cours de laquelle des Vaudoises en costumes, avec d'ai-mables collaboratrices, évoquèrent le foyer, le père, la mère, la maison, par des chants et des déclamations.

S BONARD

Apprivoisons les chiffres!

Que mangez-vous?

C'est cette question — qui, en d'autres temps que ces temps de guerre, aurait semblé légèrement indiscrète, mais que nous sommes habitués à voir poser si fréquemment par motif d'ordre hygiénique et économique motif d'ordre hygiénique et économique qu'elle nous paraît toute naturelle — c est cette question que, sous une forme moins abrupte il est vrai, une élève de l'Ecole sociale de Genève, $M^{\rm lle}$ Catherine Schweizer a ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

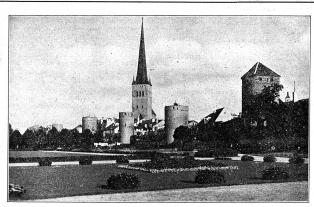
RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

posée à dix familles de conditions très mo-destes. Leurs réponses, elle les a minutieuse-ment analysées et catégorisées en un joli petit volume présenté comme travail de diplôme, et dont nous recommandons l'étude à toutes celles que préoccupe le problème si actuel et pressant de l'alimentation rationnelle. Car nous travagns là la description expette des et pressant de l'alimentation rationnelle. Car nous trouvons là la description exacte des menus quotidiens de ces dix familles gene-voises, accompagnés de statistiques précises sur les quantités respectives de protéine, de graisses ou de calories consommées, ainsi que l'indication du prix des denrées achetées. D'autres indications, très nécessaires elles aussi, portent sur le taux des salaires tou-chés, sur le prix du loyer payé, si bien qu'il est facile de se faire une idée claire de ce que chacune de ces familles, toutes composées, nour mieux permettre les comparaisons du

que chacune de ces familles, toutes composées, pour mieux permettre les comparaisons, du père, de la mère et de trois enfants, consacre à son alimentation.

Ces ménages, dont l'apparence extérieure (logement, enfants) nous est aussi évoquée, ce qui ajoute une note pittoresque à la rigueur abstraite des chiffres, ont été choisis dans une moyenne entre la misère d'un côté et l'aisance de l'autre. Nous rencontrons donc ainsi deux pères de famille, menuisiers, au gain de 320 fr. (le plus bas de l'échelle) et 370 fr. par mois, puis un charbonnier à 395 fr. mensuellement, un ouvrier de fabrique à 420 fr., un ferblantier à 428, un mécani-395 fr. mensuellement, un ouvrier de fabrique à 420 fr., un ferblantier à 428, un mécanicien à 480 fr., trois employés à 500 fr. (un technicien, un employé de banque et un fondé de pouvoir), et, tout en haut de l'échelle, un employé d'hôpital à 525 fr. (Rappelons que la Communauté d'action genevoise pour la famille a fixé comme le minimum nécessaire à la vie ce chiffre de 500 fr., qui n'est donç atteint que par 4 familles sur les dix). Nulle part la mère ne travaille professionnellement à côté de son ménage, à l'exception d'une seule qui, en sa qualité de concierge de l'immeuble, fait ainsi bénéficier les siens d'une réduction de loyer de 120 fr. par an. C'est pour verser encore de l'eau sur notre mou-



Dit-on de nouveau Tallinn ? Dit-on encore Reval ? Une ville que les événements placent de nou-veau au premier plan de l'actualité et dont la visite féministe, d'un intérêt si vif, qu'y fit la rédactrice de notre journal, il y a huit ans, lui a laissé un souvenir ineffaçable et reconnaissant.

lin, prouver la nécessité absolue du travail de la femme mariée pour nombre de familles, dont les gains n'atteignent certainement pas ceux cités par Mile Schweizer, et qui pourant sont au-dessous du standard normal établi. Dans la moyenne de ces dix cas, 18 % du salaire sont consacrés au loyer et 54 % à la nourriture, ce qui ne laisse que 28 % pour l'habillement, les impôts, les cotisations professionnelles, les cas der maladie... et les plaisirs, car il en faut aussi. Or si la famille du fondé de pouvoir et du technicien doivent plasirs, car il en faut aussi. Or si la ramine du fondé de pouvoir et du technicien doivent se tirer d'affaire avec 140 fr. par mois, à consacrer pour 5 personnes à ces différents postes, nous nous demandons comment se débrouille celle des menuisiers et du char-

Voilà pour les budgets. Si nous envisageo Voilà pour les budgets. Si nous envisageons maintenant, comme l'a essentiellement fait Mile Schweizer, le côté alimentaire de son enquête, nous pouvons déduire aussi quelques constatations intéressantes. D'abord que 60 % de ces ménagères n'employaient pas leurs coupons de viande, comme représentant une dépense trop forte: il est vrai que, depuis que ces chiffres ont été établis, la carte d'alimentaire. ces chiffres ont été établis, la carte d'alimen-tation B. est entrée en vigueur, ce qui a cer-tainement diminué ce désavantage, en augmement diminué ce désavantage, en augmentant d'autre part la ration de pain, généralement jugée insuffisante par les réponses faites à Mile Schweizer (Genève si proche de la France a forcément un autre gance d'autre de la France a forcément un autre gance d'autre de la France a forcément un autre gance d'autre de la France a forcément un autre gance d'autre de la France de la Fra faites à M^{III}e Schweizer (Genève si proche de la France, a forcément un autre genre d'ali-mentation que certains de nos Confédérés). Ensuite, l'on peut relever que certaines den-rées ne sont pas utilisées; faute-de réflexion ou de savoir-faire: la poudre d'œufs, par exemple, que tout le monde, même en dehors de ces familles, estime trop chère, quand bien même, selon M^{III}e Schweizer, de si petites quantités seulement en sont nécessaires que la différence de prix se retrouve. Les légu-mineuses partagent et ostracisme, soit qu'on les trouve également trop chères pour les quantités qu'elles représentent, soit parce que l'on s'imagine qu'« on ne les aime pas» ! N'y aurait-il pas là aussi une éducation du goût public à faire? Car il nous semble que l'enquête de M^{III}e Schweizer, bien que ne portant que sur un

Car il nous semble que l'enquête de Mle-Schweizer, bien que ne portant que sur un nombre minime de cas en comparaison de la masse totale des consommateurs, devrait être étudiée à fond par toutes les Commissions ménagères, tous les bureaux de conseils, tous les auteurs de recettes de guerre, dont les temps actuels ont vu le nombre allant en se multipliant. Ce sont en effet des expériences pratiques que nous trouvons là, au lieu de théories, et c'est là que réside leur valeur et leur intérêt. leur intérêt.

J. GHEYBAUD.

IN MEMORIAM

La mort d'une femme pasteur

Le 6 février dernier est décédée Elise Pfister, auxiliaire pastorale de la paroisse de Neumunster (Zurich), et la première en date de toutes les théologiennes de ce canton. Vingt-cinq ans durant en effet, elle a exercé un ministère béni, mais auquel n'ont certes pas manqué ni les difficultés nı les obstacles.

nt les obstacles. En effet, lorsqu'en 1914, âgée alors de 28 ans, elle commença ses études de théologie, l'Uni-versité de Zurich ouvrait bien ses portes aux

femmes, et la Faculté leur reconnaissait un certificat de capacité; mais les postes de pasteurs en titre étaient strictement réservés aux hommes Elise Pfister, toutefois, fut consacrée au minis-tère en 1918 par le pasteur Sutz de la paroisse de St-Pierre, en plein accord avec le Conseil de paroisse; et la même année, elle était appelée à remplacer pour l'enseignement religieux le pasteur tombé malade de la paroisse de Neu-munster. Selon le vœu expressément exprimé par ses paroissiens unanimes, elle garda ce poste plusieurs années durant; mais le désir de la paroisse se heurta à l'intervention du gouverne-ment cantonal, duquel relevait le droit de nomination des pasteurs, et qui se refusait à ra-tifier le choix d'une femme, celle-ci n'ayant pu recevoir les mêmes titres qu'un homme. Ce fut une longue lutte, vaillamment menée par la paroisse de Neumunster qui n'hésita même pas recourir — sans succès hélas! au Tribunal fédé-ral; et ce fut seulement en 1923 que le Synode zurichois reconnut enfin le droit à une paroisse de désigner à son gré, et aux côtés d'un pasteur, une femme possédant une formation théologique. La situation d'Elise Pfister se trouvait donc sanctionnée de la sorte, et l'on peut dire que, si ces cinq années de difficultés et d'incertitudes lui avaient -forcément été pénibles, sa conviction si profonde de la tâche religieuse qui lui incombait la soutint constamment: ne travaillait-elle pas, non pas pour elle, mais pour la paroisse et pour l'Eglise? Aussi le deuil est-il grand maintenant parmi tous ceux qui l'ont perdue et qui savent ce que fut le trésor de sa pensée et de sa pa-

Mme Marianne Krafft

A Lausanne, le 24 février, est décédée, au chalet Beaulieu où, il y a près de soixante ans, elle rencontra celui qui devait devait son mari, Mme Marianne Krafft à l'âge de 77 ans. C'était la veuve de l'ancien directeur de La Source, le Ch. Krafft. D'origine hollandaise, mère, grand'mère et arrière-grand'mère d'une nombreuse famille, elle a été la collaboratrice de son époux de 1888 à 1921. M¤e Agénor de Gasparin, avant sa mort, la désigna expressément comme directrice de La Source. C'est elle qui a organisé. urierrice de La Source. C'est elle qui a organise la clinique de Beaulieu, puis l'infirmerie de Lau-sanne, la Policlinique du Chemin Vinet et le Foyer Source-Croix-Rouge. A côté de cet important travail administraif, elle a donné pendant trente ans le cours d'éthique aux Sourciennes et a veillé à la préparation de leurs examens. Tou-jours aux côtés de son mari, elle a participé aux diverses manifestations de la Croix-Rouge et à la vie des Sourciennes aussi bien à l'étranger qu'en Suisse. C'était un beau type de « mater familias », une femme remarquable par son énergie, ses qualités d'organisatrice et d'éducatrice.

Le rôle des électeurs

Afin d'établir le nombre des députés à élire dans chaque cercle en 1945, le canton de Vaud procède à la revision du rôle des élec-teurs. Cette opération se fera du 13 au 18 teurs. Cette opération se fera du 13 au 18 mars; elle permet de poser une fois de plus cette question: pourquoi reçoivent automatiquement le droit de vote tous les citoyens vaudois et confédérés ayant atteint 20 ans le 18 mars, domicilés dans la commune depuis trois mois au moins et n'exerçant pas leurs droits politiques ailleurs, alors que les mères de ces Vaudois, domiciliées dans la commune et y payant leurs impôts, n'ont rien à dire? L'arrêté cantonal précise ceux qui sont radiés du rôle des électeurs, énumération si souvent citée, toujours la même, aui montre que

vent citée, toujours la même, qui montre que nous trouvons notre place parmi les interdits, les faillis frauduleusement, ceux qui sont pri-vés pénalement de leurs droits civiques, ceux qu'il a fallu pourvoir d'un tuteur parce qu'ils sont atteints de maladie mentale ou de fai-blesse d'esprit, se livrent à des prodigalités,



l'ivrognerie, à l'inconduite ou gèrent mal

a turoguerie, a l'inconduite ou gerent mat leurs affaires, ceux qui sont condamnés à une peine privative de liberté...

Nous nous excusons c'e répéter une fois de plus ces choses; aujourd'hui que nous faisons du service militaire, que nous nourris-sons le pdys, que nous soutenons l'économie de guerre, que nous travaillons dans les usines à la défense nationale, c'est toujours la même à la défense nationale, c'est toujours la même

chose. Nous ne sommes pas citoyennes. Il est vrai que beaucoup prétendent que tout

Pour la fermeture des magasins le samedi à 17 heures, à Genève

Genève est en effet la seule ville impor-Geneve est en effet la scule ville impor-tante de Suisse, croyons-nous, qui n'ait pas encore réalisé le progrès social que repré-sente pour toute la population des employés de magasins, vendeurs et vendeuses, la ferme-ture à 17 heures le samedi. Cela n'est pas que des tentatives n'aient pas été faites et à alusieurs repriése, mais mi se sont toujours que des tentatives n'aient, pas ete l'aites et à plusieurs reprises, mais qui se sont toujours heurtées contre l'opposition de certains éléments, — celle des autorités même, qui prétendaient que le résultat de cette réforme serait de donner à la ville le caractère d'une ville morte » dont pâtirait toute la population commerçante: on peut aller loin avec des arguments comme celui-là l

des arguments comme celui-là l'Aussi est-ce avec satisfaction que nous avons salué un projet de loi, tout récemment déposé au Grand Conseil par cinq députés représentant chacun l'un des cinq partis politiques (notons que l'un des motionnaires de ce projet est aussi un féministe bien connu, M. Ch. Briquet, dont nos lecteurs voient



Journée des femmes neuchâteloises Neuchâtel, le 19 mars 1944

Pour la troisième fois, nous avons le plaisir de vous convoquer à la Journée des

Le thème de cette année est «Nos Enfants, nos Ecoles»

Nous sommes certaines que l'importance des sujets traités et la compétence des conférenciers engageront citadines et paysannes à se rencontrer plus nombreuses encore que les années précédentes.

Programme de la Journée

9 h. — Messe à l'Eglise catholique

Grande salle des Conférences,

Avenue de la Gare, 2. 9 h. 15 Culte: Mme BARD, pasteur à Genève. (Chœur la Psalette, dir. M. Marc Junod).

10 h. 15 Ouverture de la séance.

Exposé du programme de la 9me année scolaire,

par M. Brandt, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique.

Mères et Fils: M. WARTENWEILER (Herzberg s/Olten).

12 h. — Compte rendu de l'activité de l'Union des paysannes neuchâteloises, Mm° Jeanne-neret-Chautems (Mont de Travers)

12 h. 30 Pique-nique au Restaurant de la Paix, chacune apportantses provisions. (Potage chacune apportantses provisions. (Polage 60 ct. avec un morceau de pain, service compris, 1 coupon). 13 h. 45 Chants d'ensemble.

14 h. — **Mères et Filles :** Mme Ernest DuBois (Neuchâtel)

15 h. — L'art d'aider et de se faire aider: Mme Hegg-Hoffet (Berne). Discussion.

Une tasse de thé sera offerte par les sociétés de la ville au Restaurant Neuchâtelois sans Alcool, Faubourg du Lac, 17. Chaque participante est priée d'apporter sa pâtisserie. — Les frais de la journée étant assez élevés, les dons seront reçus avec reconnaissance (Compte de chèques postaux IV-3517, Journée des Femmes Neuchâteloises).

Collecte pour aider à couvrir les frais.

Portraits de femmes

Les trois sœurs Soong

Il n'est pas ordinaire que trois filles de la même Il n'est pas ordinaire que trois filies de la meme famille exercent, de par leur mariage, leurs qualités personnelles et leur activité, une influence déterminante sur le destin de leur patrie! Tel est cependant le cas des trois sœurs Soong, dont l'histoire ressemble à un conte des « mille et une nuits »

nuits ».
En 1890, Charles Soong, marin sans bateau, menait une pénible et dure existence d'ouvrier sans travail et sans profession définie, dans la partie chinoise de la ville de Baltimore. Il sentait partie chinoise de la ville de Baltimore. Il sentait en lui des possibilités et des aptitudes qui ne demandaient qu'à se manifester; mais il était pauvre, et il devait lutter pour nourrir sa famille: trois filles et trois garçons. Quelle était a plus charmante des trois sœurs? Cette question ne préoccupait nullement Charles Soong, qui les aimait toutes trois également, et éprouvait autant d'admiration pour les tresses d'ébène de son Aï-Ling, que pour les yeux noirs de Mei-Ling, on de Ching-Ling. Cependant, même dans ses rèves les plus audacieux, jamais il n'aurait osé imaginer qu'elles deviendraient une fois «Premières Dames de Chine! ».

Pourtant, un jour, la fortune sourit à Charles Soong; un prêt, qui lui permit d'ouvrir une petite banque, fut le début de sa rapide ascen-sion sur le chemin du succès. Héritier de la

¹ Voir le portrait des trois sœurs publié dans le N° 653 du Mouvement.

sagesse de ses ancêtres, capable et énergique sagesse de ses anceres, capanie et energede ainsi qu'un vrai Asiatique, il parvint à son bût: en quelques années il acquit une énorme fortune et put donner à ses enfants une éducation conforme à sa nouvelle situation. Ses trois filles entrèrent au collège de Wesleyen en Géorgie. Or en 1905, le Dr. Sun-Yat-Sen, qui venait d'énterent de conforme de réforme en Chief tit treprendre sa campagne de réforme en Chine, fit treprendre sa campagne de reforme en come, in un voyage de propagande aux Etats-Unis; il eut des entretiens avec tous les Chinois riches et influents établis en Amérique, y compris Charles Soong, le grand banquier. Les deux hommes éprouvèrent tout de suite une profonde sympathie Pun pour l'autre, et Charles Soong ne tarda pas deux de l'accionne de l' ă devenir un ardent disciple et un chaud partisan des idées de Sun-Yat-Sen; le souvenir de son pays était resté ancré dans son cœur et il resdouloureusement son asservissement sentant douloureusement son asservissement. Aussi, lorsque la révolution éclata, il se rendit avec sa famille en Chine où il ne resta point inactif; en reconnaissance de son appui moral et matériel à « la cause », Sun-Yat-Sen fit de lui son conseiller et son intime associé.

L'aînée des trois filles Soong, Ching-Ling, avait étudié la médecine et les sciences politiques en Amérique; lorsque sa famille retourna en Chine, cette ardente idéaliste, déterminée à consacrer désormais toutes ses forces au progrès de sa patrie, devint la secrétaire privée de Sun-Yat-Sen, et mena la lutte à son côté pour la rénovation et mena la lutte à son cote pour la renovation politique et spirituelle de son pays. Sun-Yat-Sen ne resta pas indifférent à l'enthousiasme et au dévouement de la jeune fille, pas plus qu'il n'était insensible à sa beauté; mais il était marié, et il savait que Ching-Ling ne consentirait jamais à une union qui ne fut scellée par les liens sacrés du mariage! Le divorce de Sun-Yat-Sen fut long et pénible, mais enfin il fut libre d'épouser celle qu'il aimait.

Quant aux autres sœurs, les prétendants ne manquèrent pas! Aï-Ling, diplômée de l'Univer-sité, épousa son camarade d'étude, le Dr. Kung, l'actuel ministre des finances de Chine, et Mei-Ling, la fameuse Mme Tchang-Kai-Chek, devint Ling, la tameuse Mme Ichang-Kait-Unek, devint la femme bien-aimée et toute-puissante du généralissime et sa plus étroite collaboratrice. Elle est sans doute la plus remarquable des trois sœurs, car elle combine le réalisme de Aï-Ling à l'idéalisme de Ching-Ling, possède une profonde intelligence, une grande clairvoyance et une volonté masculine alliée à un charme très féminin. Mei-Ling est une femme très élégante, qui, avant la guerre, faisait venir ses toilettes de Paris. Ardente protestante, elle parvint à rallier son époux à sa foi; cet événement ne manqua pas de produire une certaine sensation. Tchang-Kai-Chek, lorsqu'il rencontra Mai-Ling était, lui aussi Cnek, Jorsqu'il rencontra Mai-Ling etait, illi alussi, marié et fut obligé de divorcer pour pouvoir. l'épouser. Ils étaient à cette époque fort dissemblables l'un de l'autre, autant par l'éducation que par le caractère. L'autorité et l'influence de Mei-Ling en Chine sont sans exemple, elle, est la meilleure collaboratrice de son mari et lui sert d'interprète quand il reçoit des diplomates étrangers; elle publie les comptes rendus pour la presse, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper du bien-être et de la table du généralissime. Lorsque Tchang fut enlevé par un général dissi-dent en 1936, Mei-Lang ne perdit pas un instant son sang-froid; elle fit préparer un avion, vola au camp des rebelles, où elle négocia si habile-ment que son mari fut bientôt rendu à la liberté.

Le fait le plus remarquable dans l'histoire des trois sœurs Soong est moins leur prodigieux succès, que leur extraordinaire personnalité, leur courage, leur détermination. Aucune ne s'est con-tentée de n'être que la fidèle épouse de son mari, toutes trois eurent l'ambition d'accomplir une tâche nationale: aussi leur contribution à la renais-sance de leur patrie est-elle inestimable. Si au-jourd'hui la Chine commence à connaître les bienfaits de l'éducation, de l'hygiène, des œuvres sociales, si le taux de la mortalité a considérable-ment baissé ces dernières années, si le trafic de l'opium et de la contrebande sont en sérieuse l'oplum et de la contrebande sont en serieuse régression, c'est grâce aux efforts des trois célèbres sœurs. Elles ont créé des écoles, des hôpitaux, des crèchés, des galeries d'art; elles ont introduit le film et la radio dans leur pays, et organisèrent et poursuivirent une vigoureuse campagne contre le crime et les actes de cristate de la contraction de piraterie dans les eaux chinoises. L'an passé Mei-Ling a fait un voyage en Amérique, au cours duquel elle fut l'hôte du président Roosevelt: Tchang-Kai-Chek n'aurait pu trouver meilleur ambassadeur pour plaider la cause de son pays, pour réclamer davantage d'avions et de fourni-tures de guerre. Chargée d'une mission aussi vitale pour la Chine en guerre, Mei-Ling s'en est acquittée avec son succès habituel.

Mme Kung, la plus jeune des trois sœurs, a en elle l'étoffe d'un grand financier. Au Cabinet de Nankin, on la considérait eomme le véritable ministre! et il n'est point douteux qu'elle possède autant d'expérience dans les questions financières que son mari. Son influence ne fut pas étrangère au prêt de 100 millions de dollars que Londres accorda au Dr. Kung. Depuis que la